

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 13 février 2018

Délibération  
n° CA 2018 - 10

relative à l'attribution de prix dans le cadre du concours photo L3 – cours d'anglais 2018  
organisé par l'Ecole d'économie de Toulouse

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

**Article 1**

Les prix suivants seront attribués aux étudiants de Licence 3, lauréats du concours de photo organisé dans le cadre du cours d'anglais :

Prix attribués	Montant
1 <sup>er</sup> prix : Bon FNAC	50 €
2 <sup>ème</sup> prix : Bon FNAC	30 €
3 <sup>ème</sup> prix : Bon FNAC	15 €

**Article 2**

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel 912 001 (Ecole d'économie de Toulouse).

La présidente du Conseil d'administration,



Corinne MASCALA